

Groupe de travail n°3 : Image du quartier

Membres du groupe

Co-pilotes :

- Driss Ettazaoui, Vice-président à la politique de la ville et de l'agglomération d'Evreux, membre de Ville et Banlieue
- Edouard Zambeaux, journaliste indépendant

Membres :

- Rost Adom'Megaa, Fondateur de Banlieues actives, rappeur, membre du CES
- David Allais, Association la chance aux concours – Coordinateur général
- Rose Améziane, Association Banlieue plus & nos quartiers (Gennevilliers)
- Salah Amokrane, Association Tactikollectif – Coordinateur, membre du CNV
- Frédéric Bardeau, Simplon.co – Directeur général
- Rabah Bounaya, Acteur local, membre du conseil citoyen de Gennevilliers
- Karine Dupuy, IRDSU Déléguée générale (inter réseau des professionnels du développement social urbain)
- Sylvie Durand-Trombetta, CNV Secrétaire générale
- Rémi Engrand, Cabinet du maire de Chanteloup-les-vignes en Yvelines – Directeur de la communication
- Mémona Hintermann Affejee, Membre du CSA et du comité national des villes
- Yanis Khakifa, Consultant en communication et expert des technologies de l'information
- Khémisa Slimane, Coordination Pas sans nous – Vice-présidente
- Joachim Soetard, Union Sociale de l'Habitat - Directeur de la communication
- Géraldine Vanhille, CSA- Cheffe du département missions cohésion sociale
- Guillaume Villemot, Créateur du festival des conversations et co-fondateur de BBZ

Animateur au sein de la mission d'appui à la mobilisation nationale pour la politique de la ville :

- Fabrice Peigney

Membres experts des administrations :

- Corinne Bord, CGET
- Monia Battikh, CGET
- Agnès Saal, Ministère de la culture

Constats et enjeux

L'image des quartiers est une préoccupation récurrente de la politique de la ville. Si cette question a été souvent abordée sous l'angle de la représentation de la diversité des habitants, elle ne saurait s'y réduire.

En effet, dans une étude menée par le CGET, selon le panel politique de la ville 2013, il est constaté que 47% des habitants interrogés pensent qu'en dehors de leurs quartiers, les gens ont une mauvaise image du quartier, dont 22% partagent ce point de vue et 25% ne le partagent pas. L'étude réalisée par

le CREDOC en 2014¹ confirme cette perception. Si 78% des personnes interrogées se disent préoccupées par ce sujet, même si cet intérêt est en baisse de 6 points, il reste très fort. Leur vision des QPV se durcit si l'on compare les perceptions au regard de l'étude précédente réalisée en 2009. Si une faible majorité des Français (51%) pensent que la solidarité est forte au sein des quartiers, cette dimension perd 7 points. De manière identique, les quartiers représentent pour eux de moins en moins des lieux d'opportunités (44%, -7 points), le regard sur les jeunes issus de ces quartiers se dégrade avec une perte de 5 points. Parallèlement, les connotations négatives continuent de dominer : 94% (chiffre stable) des personnes pensent qu'il y a trop de chômage et 92% (+2 points) pensent que la délinquance y est particulièrement présente.

Ces chiffres sans complaisance soulignent à quel point la perception des quartiers est dégradée à l'instar de la situation objective des habitants en comparaison des autres territoires (notamment en matière d'emploi, de réussite scolaire, de délinquance, etc...). Si aucune donnée objectivée n'existe pour l'heure afin d'appréhender le rôle de l'ensemble des médias dans le traitement des quartiers, elle ne signifie pas qu'il n'existe pas des cas où manifestement les journalistes procèdent à partir des stéréotypes et des préjugés. Il est nécessaire de garder à l'esprit les mécanismes décrits par Patrick Champagne² dans son étude portant sur Vaulx-en-Velin pour comprendre comment se forme une image stéréotypée, véritable construction sociale. Cette analyse conforte le constat dressé par le groupe, il s'agit bien plus d'une question de regard sur les quartiers, que leur propre image.

Ce type de traitement journalistique ne se déploie pas exclusivement sur les quartiers, d'autres territoires ou personnes ou groupes de personnes se sentent parfois victimes de raccourcis et de simplifications. La question des conditions de production du travail journalistique se pose de façon générale, les quartiers de la politique de la ville subissant parfois, comme d'autres, des traitements pas complètement représentatifs de la réalité. L'observatoire construit par le CSA, qui en 2018 s'étend à l'examen qualitatif du traitement audiovisuel des quartiers dans les médias, apportera une première mesure, qui permettra d'apprécier l'écart qui pourrait exister entre la perception et la réalité. Mesurer cet écart ne peut par ailleurs avoir pour conséquence de ne pas répondre à cette préoccupation majeure.

La responsabilité de tous les acteurs est en cause, car cette perception a des conséquences sur la vie des habitants des QPV.

Si l'on peut s'accorder sur un point, avec l'évolution des médias, et l'influence grandissante des médias en continu, du rôle des médias en ligne, le traitement journalistique qui est retenu oscille entre sensationnalisme et exotisme, éclipsant par là-même la réalité quotidienne des habitants et oublie une majorité des actions menées à l'échelon local, cantonnées dans l'ombre du champ médiatique et journalistique alors qu'elles pourraient contribuer à donner une image plus équilibrée de ces quartiers.

Il ne s'agit aucunement de vouloir inventer une réalité fantasmée de la vie des quartiers prioritaires, qui présentent une réelle diversité en leur sein car les quartiers verront leur image changer quand sociologiquement ils changeront, quand leur taux de chômage ne sera plus trois fois supérieur à la moyenne nationale ou quand les résultats scolaires ne seront plus aussi faibles. Mais au-delà de cette réalité, il faut aussi pouvoir présenter une réalité plus complexe, plus riche que la perception partielle, connotée voire dépréciée qui est offerte aujourd'hui.

De même, il pourrait être tentant d'imaginer un foisonnement de médias de proximité, comme une armée de vecteurs pour véhiculer une autre image des quartiers. Cette idée, même séduisante ne saurait prendre la mesure de l'influence portée par les médias « mainstream », l'impact du journal de

¹ Etude « Evolution du regard sur les quartiers « sensibles » et les discriminations entre 2009 et 2014 », réalisée par le CREDOC pour l'Acisé, avril 2015, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R322.pdf> (échantillon 2003 personnes, âgées de plus de 18 ans choisies selon la méthode des quotas).

² Patrick Champagne « La vision médiatique » in *La misère du monde*, Paris, Le Seuil 1993

TF1 ou encore de BFM. Il ne serait pas non plus pertinent d'opposer l'un à l'autre. Les médias de proximité ont évidemment un rôle pour créer des espaces d'expression alternatifs et de changement d'image des quartiers³, il convient de les soutenir, sans perdre de vue que les études en matière de médias locaux, et notamment celles menées par Bruno Raoul⁴, soulignent que les médias de quartier, les médias de proximité contribuent à enfermer le quartier dans une vision de son propre territoire et « n'offrent quasiment plus de regard sur le hors-quartier ». Le quartier passe alors de la notion de territoire, à celle de communauté, renforçant dans le même temps, le phénomène de traitement différencié, le caractère « exotique » de la part de l'extérieur.

Aussi, faudrait-il faire des « quartiers » un sujet à part entière, et donc un sujet « à part » ?

L'ensemble des débats menés au sein du groupe plaide pour un traitement normalisé des quartiers, avec une volonté revendiquée de pouvoir saisir la complexité des situations et des territoires, rompant ainsi avec une « narration exotique » sans pour autant formuler des injonctions positives qui auraient comme vertu de « rétablir » une image.

Le groupe s'est questionné autour de quatre axes :

- Qui en est l'émetteur ?
- Est-il formé pour interagir avec les médias ?
- Comment faire émerger des récits ?
- Comment faire pour que les médias s'en emparent ?

Le groupe a procédé à de nombreuses auditions afin de faire émerger une analyse et réflexion partagée, mais aussi quelques propositions que nous avons souhaitées les plus opérationnelles possibles.

Au regard de l'enjeu de la question et de l'impact en direction des populations de ces quartiers qui sont les premières victimes de la discrimination que peut induire une image stéréotypée des quartiers en politique de la ville, l'engagement budgétaire sur cette question devra être volontariste et à la hauteur de l'enjeu. Pour construire ces propositions, la logique prise a été celle de reprendre au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville des mécanismes qui par ailleurs avaient fait leur preuve dans d'autres domaines.

Un engagement budgétaire dédié

D'ores et déjà sur cette question budgétaire, le premier principe retenu par le groupe de travail est celui de la logique posée par le 1% culturel.

Dès lors que la question de l'image des quartiers interagit sur l'ensemble des questions touchant les habitants des quartiers politique de la ville, imaginer qu'un pourcentage du budget de la politique de la ville soit réservé à cette question est légitime. Il convient d'en fixer le quantum, qui sera un levier pour permettre de mobiliser d'autres fonds relevant à la fois du droit commun de l'Etat, mais aussi d'engager des partenariats financiers avec des partenaires privés (fondations, médias...). 1% du budget de la politique de la ville, en plus du budget actuel, dédié aux actions relatives à l'image des quartiers est proposé.

Les propositions du groupe s'articulent autour des trois piliers d'action : mettre en lumière, produire et diffuser.

³ Rapport de Jérôme Bouvier, « médias de proximité & diversité, après le gip EPRA, une nouvelle politique », juin 2013.

⁴ « Territoires, images et imaginaires de quartiers », Rapport au lieu et sens du lieu dans les lignes de journaux de quartier, <http://journals.openedition.org/communication/2570>

Propositions du groupe de travail n°3

Mettre en lumière

Chacun s'accorde à reconnaître que les quartiers politique de la ville regorgent d'initiatives associatives, citoyennes, économiques. Cependant, elles restent trop confidentielles. Une première raison à cela est notamment le manque de savoir-faire des acteurs locaux à comprendre les logiques et les ressorts médiatiques, à promouvoir les projets locaux et à prendre la parole.

Proposition 1. Expérimenter sur 4 territoires, avec des opérateurs professionnels, la mise en place d'une formation à destination des conseillers citoyens et des acteurs associatifs locaux

A l'image de ce qui est proposé en matière de renouvellement urbain avec l'ERU (école du renouvellement urbain) en direction des conseillers citoyens, il est intéressant de proposer des possibilités de formations dédiées pour les acteurs locaux.

Proposition 2. Mobiliser plus étroitement le dispositif des résidences de journalistes porté par le ministère de la culture pour promouvoir l'accompagnement à l'écriture du récit dans les quartiers auprès des jeunes, des associations.

Proposition 3. Créer une plateforme permettant un premier repérage des initiatives de quartier et des porteurs de projet : plateforme numérique, chaîne Youtube...

Les quartiers de la politique de la ville regorgent d'initiatives locales souvent méconnues. Permettre leur agrégation, leur valorisation est aussi un outil pour permettre à des journalistes de repérer un sujet, une démarche, une personnalité. Un travail plus poussé avec les intrapreneurs de l'Etat ou encore l'Etatlab pourrait permettre de concevoir une réponse.

Proposition 4. Référencer différemment les dépêches portant sur les quartiers politique de la ville en lien avec les agences de presse AFP, AEF, Reuter afin de ne pas réduire les actualités aux mots #banlieue, #violenceurbaine #quartier #immigration #radicalisation

Proposition 5. Réaliser un annuaire des experts et des personnes ressources par QPV

A l'instar du guide des experts, il pourrait être confié, à plusieurs acteurs comme le CGET, le CNV, l'IRDSU l'identification des experts sur les sujets relevant de la politique de la

ville, la réalisation d'un annuaire des experts et des personnes ressources par QPV. Ces acteurs assureraient également la mise à jour de ce guide.

Proposition 6. Créer un conseil de presse, compétent en termes de déontologie des journalistes à l'instar du CSA pour l'audiovisuel

Pour le travail journalistique, il n'existe pas d'instance garante du pluralisme à l'instar du CSA pour le secteur de l'audiovisuel. Pour garantir un bon traitement médiatique et au regard des modèles déjà en œuvre en Europe, il pourrait être institué une instance d'observation du traitement journalistique composée principalement de journalistes dans un souci d'évaluation par les pairs.

Produire des récits d'équilibre

Les sujets de la politique de la ville semblent souffrir d'un manque de reconnaissance professionnelle et de connaissance chez les journalistes, il s'agit de les rééquilibrer tant dans leur valeur que dans leur contenu.

Proposition 7. Créer un concours valorisant les meilleurs reportages sur les quartiers permettant un coup de projecteur sur les auteurs et les sujets

Valoriser les pratiques journalistiques innovantes, mais aussi indépendantes peut être un levier pour inciter l'investissement des journalistes dans un champ où le groupe a constaté que la reconnaissance professionnelle n'est pas au rendez-vous.

Un système de prix, qui pourrait être étendu à d'autres formes de productions et d'émetteurs, avec un jury constitué de professionnels de l'information pourrait être mis en place. Les prix, dotés financièrement, pourraient être également portés par les grands médias, qui garantiraient en plus la diffusion de ces récits, sous quelque forme que ce soit.

Proposition 8. Créer un fonds partenarial de soutien des initiatives journalistiques indépendantes ayant vocation à raconter les QPV avec une juste représentation

Julie Sédel, dans son étude sur les médias et la banlieue⁵, interroge les pratiques journalistiques, ainsi que les stratégies de sources qui pèsent sur les représentations véhiculées par les médias au travers du traitement journalistique. Elle souligne l'importance « des transformations des logiques de production de l'information qui déterminent la manière dont les journalistes construisent des images- trop souvent négatives- de la banlieue ». L'auteur insiste d'ailleurs sur le peu de reconnaissance interne dans les rédactions pour les journalistes qui traitent des questions sociales. L'ambition avec ce fonds est de permettre l'émergence d'un récit différent sur les quartiers de la politique de la ville. Les expériences de production de contenus citoyens et indépendants témoignent que la politique de la ville et un

⁵ Julie Sédel, « Les médias et la banlieue », 2009,

<http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/252>. Pour construire son analyse, l'auteure a interrogé 24 journalistes de divers médias mainstream de la presse écrite et audiovisuelle.

sujet d'intérêt mais pas encore un sujet d'investissement. Soutenir et relancer la production de reportages est le corollaire de la capacité à créer des espaces de diffusion.

Proposition 9. Déconstruire les stéréotypes dans la formation des journalistes

Les rédactions et les journalistes auditionnés partagent le même constat, l'ouverture des rédactions est encore un enjeu. Une première amorce a été engagée, notamment après l'initiative du colloque « écrans pâles » organisé, en 2004, par le CSA et le FASILD afin de questionner les médias audiovisuels sur la présence de la diversité culturelle. Une évolution est en cours, cependant une réelle diversité sociale de recrutement des journalistes est à promouvoir. Une démarche de progrès a été initiée avec la création de préparation « égalité des chances » aussi bien à l'ESJ, qu'avec l'engagement de journalistes avec la Chance aux concours. Cependant, une démarche de progrès peut s'engager afin de permettre une meilleure appréhension de la complexité des quartiers de la politique de la ville par un travail sur la fabrique des stéréotypes. Au-delà de la responsabilité sociale des entreprises il s'agit bien d'outiller les journalistes afin de les aider à réaliser leur métier en prenant bien soin de préserver la liberté de la presse.

Proposition 10. Mobilisation du Défenseur des Droits sur la question de l'éventuelle mauvais traitement médiatique, sur le fondement du critère de discrimination lié au lieu de résidence, dès qu'une collectivité locale, des habitants, s'estiment discriminés par une publication et/ou une diffusion

Diffuser

Il est proposé d'utiliser la loi sur l'audiovisuel à venir, comme vecteur, afin d'améliorer la représentation des quartiers dans les médias audiovisuels, tant en volume de diffusion qu'en termes d'image.

Proposition 11. Créer un espace médiatique dédié aux quartiers dans l'audiovisuel public d'au moins 5% par mois du temps d'antenne aux heures de grandes écoutes

Ainsi, il serait souhaitable que la loi prévoie un temps d'antenne des diffuseurs publics consacré aux quartiers et à leurs habitants. Il appartiendra au CSA d'en évaluer l'effectivité, mais aussi d'en apprécier la qualité.

La prochaine loi sur l'audiovisuel pourrait intégrer :

- Une disposition prévoyant que les chaînes de télévision et stations de radio publiques généralistes consacrent au moins 5% par mois de leur temps d'antenne, aux heures de grande écoute, à des programmes (magazine, reportages, documentaires, etc.) sur les quartiers et leurs habitants en les représentant de manière juste et équilibrée ;

- Une disposition prévoyant que la juste représentation des quartiers sera évaluée par l'autorité de régulation au travers notamment, pour ce qui est des chaînes de télévision, de son baromètre de la diversité, qui comprend le critère du lieu de résidence.
- Une disposition prévoyant qu'un des sages du CSA se verra attribuer l'observation de l'image des quartiers et réunira autour de lui un collège d'habitants issus des QPV, de journalistes, des PQ.

Les dispositions précitées devront être précisées par le CSA.

Proposition 12. Aider au développement des médias de proximité en s'appuyant sur une meilleure diffusion du fond de soutien aux médias d'information sociale en direction des associations des quartiers de la politique de la ville

Les médias de proximité sont des vecteurs d'animation du lien social et de la coproduction citoyenne du récit et de l'information. Favoriser l'essaimage de ces médias dès lors qu'ils répondent à une dynamique citoyenne. Un fonds de soutien aux médias d'information sociale et de proximité a été créé en avril 2016 par le ministère de la culture. Les médias (publications, sites Internet de presse, radios, télévisions, webtélés, webradios, etc.) font l'objet d'une attention particulière car ils contribuent à la vigueur du débat démocratique local en donnant la parole aux habitants des territoires, urbains (QPV) et ruraux (ZRR), et sont un vecteur d'information et un facteur de cohésion sociale.

L'aide est attribuée en fonction de l'offre éditoriale du média d'information sociale de proximité, appréciée notamment à travers :

1. son insertion dans un territoire et sa contribution à la mission de communication sociale de proximité,
2. sa contribution à l'intégration et à la lutte contre les discriminations,
3. sa dimension d'éducation aux médias et à la liberté d'expression,
4. l'association des habitants au projet,
5. sa capacité à favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels et l'expression des différents courants socio-culturels,
6. sa contribution au développement local et à la protection de l'environnement.

Ce fonds est doté de 1,58 million d'euros pour 2017 et a permis le soutien de 132 médias.

ET APRES ?

Proposition 13. Assurer un suivi des propositions formulées dans le cadre du groupe de travail

Création d'un groupe de suivi au sein du CNV, en lien par exemple avec le groupe prospective et évaluation des politiques publiques du CESE, des propositions sur l'image des quartiers issues du groupe. Ce suivi donnera lieu à un rapport annuel de situation, et d'une veille et d'alertes si besoin.